

Communiqué de presse du Centre Européen des Consommateurs (CEC) GIE du Luxembourg

27/03/2019 - Midi du consommateur européen - Crédits transfrontaliers. Une particularité luxembourgeoise?

De nombreux consommateurs du Grand-Duché ont recours au crédit transfrontalier. Il est à noter que dans la plupart des cas, il s'agit de contrats avec des institutions financières belges. Est-ce une particularité du Luxembourg? Pourquoi les contrats avec des institutions belges sont-ils si répandus auprès des consommateurs luxembourgeois ? C'est la question posée lors du "Midi du consommateur européen"

**Mercredi 27 mars 2019,
12h30 – 13h30, Centre d'information européen de la Maison de l'Union européenne, 7,
rue du Marché-aux-Herbes – Luxembourg.**

Le cycle de conférences des Midis du consommateur européen est co-organisé par le CEC Luxembourg, le Bureau d'information du Parlement européen au Luxembourg et la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg. Entrée gratuite. Tout un chacun peut y participer et profiter de l'occasion pour poser des questions sur le sujet et parler à des experts.

Le CEC Luxembourg fait partie du réseau de Centres Européens des Consommateurs répartis dans l'Union européenne ainsi qu'en Islande et en Norvège. Le CEC est soutenu et cofinancé, entre autres, par la Commission européenne. Les services du CEC sont gratuits.

Vous pouvez joindre le CEC Luxembourg pour des questions concernant la protection de consommation européenne ou dans les cas de litiges transfrontaliers à l'adresse suivante : 2A, rue Kalchesbrück, L-1852 Luxembourg, tél: (+352) 26 84 64-1, fax: (+352) 26 84 57 61, e-mail: info@cecluxembourg.lu.

Luxembourg, le 21 mars 2019

